



Coopérative de  
solidarité des  
**4 PÔLES**

160 route principale Wentworth-Nord (Qc) J0T 1Y0

Téléphone : (450) 712-2507

[www.coop4poles.com](http://www.coop4poles.com)

[www.facebook.com/coop4poles](https://www.facebook.com/coop4poles)

## Demande d'admission

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, demande à être admis comme membre ;

Type de membre (Cocher seulement une case)	Je déclare
<input type="checkbox"/> utilisateur loisir individuel (10 \$)	avoir un intérêt en tant qu'usager des services de la coopérative.
<input type="checkbox"/> utilisateur corporatif (50 \$)	

Le montant de la part de qualification sera dû conformément au règlement de régie interne de la coopérative adopté lors de l'Assemblée générale d'organisation du vendredi 27 avril 2012 et révisé lors de l'Assemblée générale spéciale du 15 août 2013. Ce montant sera payé selon les conditions définies.

Je m'engage à respecter les politiques et règlements de la coopérative et à souscrire les parts de qualification tel que déterminé par les règlements.

Lors de ma démission, je ferai don de mes parts à la coopérative si je m'abstiens de réclamer par écrit le remboursement.

Signé à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(lieu) (date)

Signature

\_\_\_\_\_

Identification du membre ou de la personne morale	
Nom	
Adresse :	
Téléphone :	Cellulaire :
Site internet	Courriel :
Identification du représentant de la personne morale (si différente)	
Nom :	Fonction :
Téléphone :	Courriel :

J'offre mes services comme bénévole dans les domaines suivants :

- corvées dans les sentiers
- participation à l'organisation d'événements
- patrouille de sécurité dans les sentiers
- autre : \_\_\_\_\_

Je désire qu'on communique avec moi par le moyen suivant :

- poste (assemblée générale annuelle seulement);
- courriel (assemblée générale, infos sur les événements, bulletin d'information, etc.);
- texto

<b>Réservé à l'administration</b>
Présenté à la réunion du conseil d'administration du :
<input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Rejeté Détails : _____
Numéro du membre _____

## **Extrait du règlement de régie interne de la Coop des 4 Pôles :**

### **2.1 Objet constitutif**

Exploiter une entreprise dans le but d'offrir des services à nos membres utilisateurs, du travail à nos membres travailleurs dans le développement récréotouristique, et tous autres domaines connexes, tout en regroupant des personnes physiques ou morales ayant un intérêt économique, social ou culturel dans l'atteinte des objets de la Coopérative.

### **2.2 Mission**

Assurer dans un esprit coopératif un développement récréotouristique durable et harmonieux propice à la mise en valeur des territoires de l'Ouest de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les objectifs visés par la coopérative sont de :

- Devenir une destination récréotouristique incontournable dans les Laurentides et au Québec.
- Développer, gérer et promouvoir des activités de qualité en fournissant des services à nos membres tout en assurant une cohabitation harmonieuse de l'environnement humain, de la conservation de l'environnement naturel, de la diversité des usages des milieux naturels et de la sécurité des usagers.
- Regrouper, par la création d'un sentiment d'appartenance, les propriétaires riverains, les entreprises, les travailleurs, les associations et les organismes concernés par notre mission.
- Offrir des services de communication mutualisés favorisant la visibilité de tous les acteurs du territoire.
- Concilier les intérêts et les préoccupations de ces groupes et de leur clientèle respective.

Le tout avec :

- Authenticité
- Dans le respect de l'environnement humain et naturel
- Avec la participation économique des membres
- Avec un engagement envers la communauté
- En favorisant au maximum l'intégration des jeunes
- En assurant une autonomie de gestion à moyen terme par le développement de sources de revenus d'autofinancement (hébergements, droits d'accès à nos équipements et aménagements, location de matériel pour les activités récréotouristiques, redevances provenant des différents produits récréotouristiques offerts par nos membres utilisateurs).
- Dans un esprit de démocratie participative (partie intégrante de notre statut coopératif : un membre, un vote)
- Dans le respect de la primauté des personnes (revenus générés réinjectés dans la coopérative au service de l'ensemble de nos membres pour consolider les emplois des membres travailleurs, pour développer des infrastructures de mise en valeur du territoire, pour assurer la pérennité des sentiers tout en aidant à la conservation de l'environnement).